**Procédure intervention**

1. Quittancer l’alarme (3min)
2. Départ sur les lieux de l’intervention (10min)
3. Allumer la radio
4. Effectuer la reconnaissance
5. Préparer l’arriver du groupe de piquet (chemin d’accès, emplacement Vhc, prise d’eau ect)
6. Donner d’ordre au chef de groupe
7. Prise de note (Rapport et journal d’intervention et liste de présence)
8. Communication avec les partenaires (SIS, police cantonal et municipale, concierge ect)
9. Tenir au courant la CETA si besoin
10. Communication fréquente avec le chef de groupe et les divers partenaires
11. Avant de quitter les lieux faire une dernière vérification avec le chef de groupe
12. Retour au dépôt finaliser le rapport et journal d’intervention ainsi que la liste de présence
13. Rappeler la CETA et quittancer la fin de l’intervention
14. Faire et envoyer le rapport d’intervention sous 48h à l’OCPPAM info.secciv@etat.ge.ch
15. Envoyer le rapport d’intervention et le rapport supplémentaire si besoin à Philippe Courtet p.courtet@onex.ch
16. Envoyer le rapport d’intervention, le journal et le rapport supplémentaire si besoin au capitaine ou son remplaçant commandant@pompiers-onex.ch ou c.dumas@pompiers-onex.ch
17. Imprimer l’intégralité des divers rapports, faire la liste de présence et l’imprimer deux fois.
18. Mettre dans la pelle du fourrier les divers rapports avec les listes de présences dans les 48h.